

LUTTE DE CLASSE

POUR le POUVOIR des TRAVAILLEURS

MARS 1967.

Dans les usines et dans la rue.

Pendant les bavardages électoraux, des grèves assez dures se sont produites.

Elles sont encourageantes. Il faut cependant en montrer les limites.

Chez DASSAULT, à Bordeaux.

La lutte la plus spectaculaire s'est déroulée chez DASSAULT. Les prises de position intéressées en faveur des grévistes avaient évidemment un caractère électoral. DASSAULT, en tant que député U.N.R., ne représente-t-il pas le "pouvoir des monopoles"? D'autre part, il semble que DASSAULT ait profité du conflit pour arracher des commandes.

Malgré tout, au-delà de ces combines, il y a eu une lutte sévère et il faut tenter d'en reconstituer le déroulement.

L'agitation a débuté dans la 2ème quinzaine de Décembre. Les ouvriers ont commencé à parler entre eux des bas salaires, des différences avec ceux de Paris. Le 23 décembre, ils organisent des manifestations dans l'usine de Mérignac où sont essayés et montés en série les avions et à Talence où sont fabriqués des équipements aéronautiques. Les ouvriers organisent spontanément débrayage sur débrayage et la production devient à peu près nulle. Les chefs et les jaunes sont violemment pris à partie. Les travailleurs confectionnent des écriteaux attaquant les membres de la Direction ou annonçant "Si les ouvriers n'ont pas satisfaction, ils vont se fâcher". Des affiches auraient même mis à prix la tête du Président-Directeur-Général de la Société, VALLIERES.

La lutte marquera un nouveau développement avec la visite de ce dernier à Bordeaux, le 27 janvier, à la tête d'une délégation de visiteurs américains. Il est d'abord accueilli par un silence glacial puis entouré par plusieurs centaines d'ouvriers qui lui font promettre de recevoir les syndicats et d'essayer de satisfaire leurs revendications.

Celles-ci ont en effet été définies peu à peu:

- augmentation de 50 anciens francs des salaires horaires pour rattraper ceux de Paris;

- passage au mois de tous les ouvriers.

Il faut remarquer que si la première demande visant à une augmentation uniforme des salaires est très valable, la deuxième l'est beaucoup moins. Elle correspond certainement à un besoin de sécurité des ouvriers mais elle est assimilable par les patrons si elle n'entraîne pas une augmentation de

l'absentéisme. Or, il semble que la Direction DASSAULT ait envisagé depuis longtemps d'accepter la mensualisation en diminuant les primes de ceux qui s'absenteraient trop souvent. Le système est bien connu dans la région parisienne.

Ce qui menace en réalité DASSAULT, c'est la baisse de production enregistrée dans ses ateliers et le refus des ouvriers d'obéir à leur encadrement.

Il n'a plus d'autre ressource que le lock-out, qui est annoncé le 1er février, en fin de soirée, pour le lendemain.

Les travailleurs n'occupent pas les usines et ce sera un point faible eu mouvement. Mais ils ne restent pas chez eux non plus et participent presque chaque jour à des assemblées générales et à des manifestations de rues. Ils se rendent chez le percepteur et obtiennent un délai pour payer leurs impôts. Le 13 février, plusieurs d'entre eux entourent CHABAN-DELMAS, Maire U.N.R. de Bordeaux, au cours d'une cérémonie dans la cour de l'Hôtel de Ville et l'obligent à prendre la fuite sous les huées.

Mais si ces manifestations sont très spectaculaires, il ne faut pas se cacher qu'elles auraient été avantageusement remplacées par l'envoi de délégations ouvrières auprès des travailleurs de Bordeaux et d'ailleurs pour les inviter à se joindre au mouvement. Dans la Gironde, un élargissement de la lutte était probablement possible car, à la même époque, les travailleurs d'une boîte de la métallurgie (DERRUPE) ont, eux aussi, posé des revendications anti-hiérarchiques:

- 40 anciens francs de l'heure pour les salaires de 250 à 370 francs
- 30 " " " " " " " " de 370 à 400 "
- 20 " " " " " " " " au-dessus de 400 " .

D'autre part, des réductions d'horaires étaient annoncées aux Chantiers de la Gironde.

En dehors du département, il était évidemment beaucoup plus difficile de contacter les autres travailleurs. En fait, les ouvriers de DASSAULT s'en sont remis aux syndicats qui ont appelé à des débrayages symboliques dans les usines aéronautiques. Ces appels ont été diversement suivis.

A Bordeaux même, les syndicats faisaient donner de la voix à l'évêque contre le lock-out. C'est maintenant une tradition d'appeler le goupillon à la rescousse. Les visites au Préfet complétèrent l'activité.

De son côté, DASSAULT envoyait une lettre provocatrice. Passant peu après aux choses sérieuses, il annonçait que le personnel serait convoqué individuellement. Il était précisé que 22 travailleurs ne seraient pas réembauchés. Il s'agissait de jeunes, syndiqués ou non, qui s'étaient fait remarquer par leur combativité.

Les 1.500 travailleurs lock-outés tiennent bon et la Direction DASSAULT annonce son intention de transformer le licenciement des 22 en "dernier avertissement avant renvoi". Puis, le samedi 18 février, elle annonce que le travail reprendra le lundi suivant pour tout le monde. C'est un échec certain pour DASSAULT.

La fin de la grève est particulièrement intéressante.

Le dimanche 19 février, l'Humanité-Dimanche annonce la reprise du travail pour le lendemain à Bordeaux. Ces curieux démocrates, qui devancent la décision des ouvriers, vont devoir attendre un peu.

A l'assemblée générale qui se tient le lundi à 9 H.30 les travailleurs estiment qu'ils n'ont pas assez de garanties et renvoient les délégués syndicaux négocier avec la Direction. Ce n'est qu'à l'assemblée générale du mardi 21 qu'ils décident à main levée de reprendre le travail le lendemain, mercredi.

Cette décision intervient après que les syndicalistes aient fait connaître l'accord suivant:

.../...

- reprise dans les 48 heures de la discussion sur le rattrapage des salaires;
- annulation totale des sanctions 8 jours après la reprise du travail ou dès la signature d'un accord sur les revendications si cet accord intervient avant;
- paiement du salaire pour la période de lock-out sur la base de la semaine de 40 heures.

Il est certain que cet accord, comme tout compromis entre ouvriers et patrons, ne règle rien. La Direction a immédiatement annoncé qu'elle considérerait le salaire versé pour la période du lock-out comme une avance à récupérer progressivement au cours des mois à venir. D'autre part, il ne fait aucun doute que les 22 travailleurs repérés n'éviteront le licenciement que si leurs camarades continuent à leur manifester une solidarité active.

Il n'en reste pas moins que, pour la première fois depuis longtemps, des travailleurs ont repris le travail après une longue grève sans être battus et en ayant au contraire fait reculer la Direction.

D'ailleurs, la combativité des travailleurs paraît intacte. La Direction ayant fait traîner la reprise des négociations sur les salaires, un nouvel arrêt de travail généralisé a eu lieu le vendredi 24 février, soit 2 jours après la reprise du travail.

Ce n'est que le lundi 27 que l'activité normale a recommencé, en même temps que s'~~xxxxxxx~~ ouvraient les négociations.

Le mardi 28 février enfin, une assemblée générale du personnel tenue à l'usine de Mérignac a approuvé un protocole d'accord prévoyant:

- une augmentation uniforme de la prime accordée aux mensuels;
- des hausses de salaires variables pour le personnel horaire;
- un reclassement pour les catégories les plus basses;
- la levée de toutes les sanctions.

La grève S.N.C.F.

A Bordeaux, les syndicats n'ont pas cherché à étendre la lutte mais, à l'intérieur des usines DASSAULT, ils ne semblent pas s'être opposés à l'action ouvrière. Il s'agissait d'un patron privé, député gaulliste en plus.

A la S.N.C.F., la position des syndicats a été très différente et ils ont contribué activement à limiter l'agitation qui se développait dans les dépôts. Ici, il s'agissait de ne pas mécontenter le "public" pendant la campagne électorale. De plus, au moment où la propagande du P.C. réclame des nationalisations, il n'était pas de bon goût de montrer que les travailleurs des entreprises nationalisées sont soumis à des conditions de travail aussi dures que ceux du secteur privé.

L'agitation a débuté au dépôt de Dijon à la suite de nombreuses crises cardiaques ayant frappé les roulants. Les syndicats ont utilisé une tactique qui avait déjà servi au moment des fêtes de Pâques, en 1962, quand les roulants du dépôt d'Avignon avaient spontanément débrayé pour protester contre une sanction frappant un de leurs jeunes camarades: ils ont étendu la grève à tout le réseau en limitant sa durée dans le temps.

C'est ainsi que la C.G.T. et la Fédération autonome des agents de conduite ont lancé leur ordre de grève pour la période allant du vendredi 24 février à 18 heures au dimanche 26 à 8 heures. La C.F.D.T., après avoir dit-elle consulté ses adhérents, s'est ralliée à la grève.

La volonté de la base de prolonger le conflit s'est manifestée diversement. Elle a conduit la C.G.T. à déposer un préavis de grève pour le dimanche et le lundi afin de couvrir, suivant ses propres termes, ceux de ses syn-

dicats locaux qui souhaitent prolonger leur action au-delà du dimanche matin.

En fait, le lundi 27 février au matin le trafic était encore perturbé sur les lignes de banlieue à la Gare de l'Est, à la Gare de la Bastille et surtout à la Gare de Lyon. Un certain nombre de cheminots ont poursuivi la grève jusqu'au mardi 8 heures dans les dépôts de Paris-Lyon, Villeneuve-Saint-Georges et Dijon. Le mardi matin, des arrêts de travail se sont encore produits au dépôt des Joncherolles qui approvisionne la Gare du Nord en machines à vapeur.

Mieux encore, les roulants ont manifesté leur désir de mener une nouvelle grève à Dijon du 3 au 6 mars et à Toulouse du 1er au 4 mars. Ils y ont renoncé à Dijon (on ne sait rien sur Toulouse) au cours d'une assemblée générale tenue à la Bourse du Travail. L'argumentation des cadres syndicaux pour obtenir cette décision mérite d'être signalée:

"Il s'agit, ont-ils expliqué, d'éviter de créer dans l'esprit du public, en période électorale, une confusion sur les buts réels de ces arrêts de travail, et de leur donner l'apparence d'un sens politique qu'ils n'ont pas.

"Les mouvements reprendront dès la mise en place de la nouvelle Assemblée et, éventuellement, d'un nouveau gouvernement".

Les directions syndicales ont annoncé, le 11 mars, qu'elles ne s'étaient pas mises d'accord pour une grève au mois de mars.

Les roulants n'ont obtenu aucun résultat concret sur leurs conditions de travail. Toutefois, il est certain que la direction de la S.N.C.F. devra tenir compte de leur mécontentement.

La grève des marins-pêcheurs à Lorient.

La grève DASSAULT et surtout celle de la S.N.C.F. se sont déroulées dans des secteurs capitalistes modernes. La grève des marins-pêcheurs, au contraire, a concerné une profession encore semi-artisanale et qui commence seulement à connaître l'organisation industrielle.

Les marins-pêcheurs des entreprises artisanales touchent encore leurs gains suivant le système "à la part". A la fin de chaque campagne de pêche, l'armateur prélève ce qui est nécessaire à l'entretien du bateau, le patron prélève une part et les marins se partagent le reste d'après des usages locaux.

Dans la pêche industrielle, les marins-pêcheurs sont des ouvriers payés au mois avec diverses primes. En fait, cette forme de pêche ne s'est vraiment imposée qu'à Boulogne où les marins touchent le salaire de base le plus élevé: 100.000 anciens francs par mois.

Cette différence de situation entre les deux formes de pêche conduit les pêcheurs à des attitudes différentes. Les marins des entreprises artisanales sont intéressés à la réduction des frais d'exploitation et à la stabilité des prix de vente du poisson. Aussi, leur agitation a-t-elle pu être calmée par l'annonce de mesures comme la détaxation du carburant ou la réorganisation du marché du poisson. Dans les ports où cette forme de pêche est pratiquée, la grève a duré au maximum une vingtaine de jours.

A Lorient, la grève a duré 26 jours. La situation dans ce port a été complexe. Entreprises de pêche industrielle et de pêche artisanale coexistent. De plus, en raison de la baisse des cours du poisson, de nombreux marins rémunérés "à la part" souhaitent maintenant devenir salariés, ce qui leur assure plus de garanties. Ces derniers temps, les gains des pêcheurs "à la part" n'auraient pas dépassé 50.000 anciens francs par mois alors que, lors-

que le bateau est sur un banc de poisson, les marins doivent faire des journées de 20 heures.

La grève a été très dure. Le 9 février, les grévistes ont dressé de véritables barricades sur le port à l'annonce d'arrivages de poisson en provenance de Boulogne. Le lendemain un camion chargé de poissons a été pris d'assaut et son chargement détruit.

Devant la résistance des grévistes, les armateurs ont proposé:

- 76.000 anciens francs de salaire minimum;
- un relèvement de l'indemnité de nourriture.

Au cours d'une assemblée générale tenue le lundi 13 février, ces propositions ont été rejetées par 348 voix contre 86. Les marins exigeaient le même salaire qu'à Boulogne: 100.000 francs.

Les armateurs ont finalement lâché 80.000 francs. Le 16 février, les marins, contre l'avis des dirigeants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. ont refusé cette proposition par 233 voix contre 230 et 3 bulletins blancs. Mais ils ont cédé 2 jours plus tard et accepté la reprise du travail par 307 voix contre 254.

Malgré tout, les résultats ne sont pas nuls puisque le salaire de base passe de 60.000 à 80.000 francs. Il est cependant probable que les armateurs vont essayer très rapidement de compenser cette augmentation par une nouvelle aggravation des conditions de travail. Ils ont déjà annoncé qu'ils discuteront à l'avenir du relèvement des salaires "en fonction de l'amélioration des conditions d'exploitation".

La grève à l'usine OLIDA de Loudéac (Côtes-du-Nord).

Grève dans un secteur très particulier également, celle qui s'est déroulée, dans les Côtes-du-Nord, dans une usine OLIDA très moderne.

Cette boîte emploie 420 travailleurs. Presque tous sont des paysans menacés par l'agriculture moderne qui ont dû, soit quitter la terre soit trouver à l'usine des ressources complémentaires.

Connaissant la situation difficile des agriculteurs bretons, la direction OLIDA a monté cette usine avec l'intention bien arrêtée d'y faire régner des conditions de travail dignes du 19ème siècle.

Comme par hasard, les industriels de la salaison ont refusé d'appliquer la convention collective nationale au département des Côtes-du-Nord. Il s'agissait d'imposer aux ouvriers-paysans de Loudéac des salaires inférieurs au minimum, pourtant bien faible, de la convention.

L'agitation a été menée en grande partie sous la direction de la C.F.D.T. qui possède une forte section dans l'entreprise. L'audience de ce syndicat n'est pas étonnante étant donné l'exploitation très primaire des ouvriers de cette boîte et le dynamisme des jeunes militants de la C.F.D.T.

Le 9 février, presque tous les ouvriers ont débrayé. 300 d'entre eux ont manifesté dans les rues de la ville.

La revendication était: augmentation des tarifs horaires de 15% afin de réduire de moitié les différences avec les salaires versés dans les autres usines OLIDA.

La Direction, jouant sur le fait qu'elle avait en face d'elle des paysans, a essayé d'impressionner les travailleurs en invoquant leur soi-disant manque de pratique et de qualification professionnelle.

Dans le même esprit, elle a tenté de diviser les exploités en proposant de fixer les taux des salaires selon la qualification de chacun des ouvriers au lieu d'accorder une augmentation globale.

On ne connaît pas les résultats exacts de l'agitation menée au milieu du mois de février.

Il est probable que la direction OLIDA, en accord avec les autres saisonniers, acceptera d'étendre la convention collective aux Côtes-du-Nord. Une telle mesure ne mettrait pas en danger le capitalisme. Elle permettrait toutefois aux ouvriers touchant les plus bas salaires d'obtenir des augmentations.

La grève à l'imprimerie de " NORD-ECLAIR ", journal de ROUBAIX.

Situation encore bien différente des précédentes, celle de l'imprimerie. Les ouvriers imprimeurs, surtout ceux de la presse, reçoivent des salaires relativement élevés grâce à des luttes corporatives passées.

Les patrons de ce secteur cherchent à reprendre peu à peu aux travailleurs les avantages acquis.

Le lundi 14 février, par un vote à bulletin secret, les ouvriers imprimeurs de Nord-Eclair ont décidé à l'unanimité de se mettre en grève. Le motif immédiat de la grève paraît avoir été le refus de la direction du journal de mener des négociations avec la délégation (c'est-à-dire le Bureau) régionale du syndicat du livre.

En réalité, la cause réelle du conflit était le refus de la direction de Nord-Eclair d'appliquer un accord de 1951 prévoyant l'alignement automatique des salaires sur ceux de la presse parisienne.

La direction a essayé de faire tirer l'édition belge du journal dans une imprimerie artisanale belge. L'édition devait se faire à partir du "plomb" composé à Roubaix avant la grève. Le mardi 15, une soixantaine d'ouvriers se sont rendus en Belgique. On ne sait pas s'ils ont pu empêcher la parution du journal, la police belge étant intervenue.

De retour à Roubaix, les grévistes ont appris que dans l'imprimerie commerciale annexe de Nord-Eclair, la Direction faisait imprimer un texte de 4 pages destiné au public et les prenant violemment à partie. Une cinquantaine d'ouvriers ont alors pénétré dans l'imprimerie commerciale et, cette fois, ont pu détruire les plombs avant l'intervention des flics français.

L'action énergique des travailleurs a poussé la direction à reprendre les négociations, ce qui a entraîné le jeudi 17 la reprise du travail, votée également à bulletin secret.

Mais la direction n'a toujours pas accepté des augmentations de salaires égales à celles accordées récemment dans la région parisienne et sa position est d'autant plus forte que les travailleurs ont cessé la grève sur la simple annonce de négociations.

A la RHODIACETA.

Faute de place, il ne nous est pas possible de parler de la grève qui a éclaté à la RHODIACETA de Besançon et qui s'est étendue aux usines de Lyon.

Au moment où notre groupe s'est mis d'accord sur le contenu du présent bulletin, la grève n'était d'ailleurs pas terminée.

Nous essaierons d'en faire une analyse dans notre numéro d'Avril.

Le sens de ces grèves.

A première vue, ces différents mouvements n'offrent aucun point de comparaison. Quels caractères communs y a-t-il entre la grève des marins-pêcheurs et celle des cheminots? Entre l'agitation pour des augmentations de salaires, celle portant sur les conditions de travail ou enfin, comme à Nord-Eclair, celle provoquée par des questions de principe?

En réalité, toutes ces luttes dont nous venons de parler sont des réponses à l'offensive capitaliste qui se développe depuis plusieurs années et dont les aspects sont connus: blocage des salaires, intensification des cadences, mise en chômage partiel ou total de certains travailleurs pour faire produire plus à ceux qui continuent à bosser.

Dans les usines situées en pleine campagne (Loudéac) ce sont les bas salaires qui sont les plus durs à supporter, dans les entreprises très modernes ce sont les cadences de travail (traction SNCF), dans certaines villes de province enfin (DASSAULT à Bordeaux) ce sont à la fois les bas salaires et l'insécurité de l'emploi d'où la demande de mensualisation pour se prémunir contre les effets des réductions d'horaires.

Il est important, à cet égard, de remarquer que toutes les grèves présentent les mêmes caractères positifs: forte combativité à la base avec initiatives prises par les travailleurs; existence d'assemblées générales qui contrôlent plus ou moins étroitement les délégués syndicaux et, au moins à deux endroits (DASSAULT et Lorient) les obligent à faire durer la grève plus longtemps qu'ils ne le voulaient.

Mais il ne faut pas se cacher non plus que tous les mouvements dont nous avons parlé présentent également la même faiblesse: les travailleurs n'ont pas, en général, cherché à dépasser les limites assignées à la lutte par les syndicats.

Sans doute, ne faut-il pas chercher à créer des distinctions artificielles entre les uns et les autres. Dans les boîtes où l'exploitation est du type de celle du 19ème siècle comme chez OLIDA à Loudéac, syndicats et ouvriers ont des intérêts communs. Dans une large mesure, il en a été de même chez DASSAULT.

Mais l'opposition entre les intérêts des syndicats et ceux des travailleurs a été nette à la S.N.C.F. et les roulants ont certainement subi un échec en acceptant de freiner leur mouvement à l'approche des élections.

De même, les travailleurs de Nord-Eclair se sont mis dans une situation difficile en acceptant, sur les conseils du syndicat du livre C.G.T., de reprendre le travail en n'ayant obtenu que l'ouverture de négociations.

D'autre part, dans tous ces conflits, la carence des syndicats s'est manifestée sur le plan de la coordination des luttes. Ils n'ont fait aucun effort réel pour étendre la grève aux autres entreprises du même secteur (aviation à partir de DASSAULT) ni pour relier l'action des différentes corporations en lutte. Cette carence des syndicats n'est pas due au hasard, elle découle de leur place dans la société. C'est une question qui a été longuement débattue dans "LUTTE DE CLASSE" et sur laquelle nous ne reviendrons pas ici.

Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'il ne suffit pas de contrôler les dirigeants syndicaux de l'entreprise dans leurs négociations avec les patrons, il faut déléguer des camarades, syndiqués ou non, pour contacter les travailleurs d'autres entreprises et ainsi essayer d'étendre la lutte.

Les bulletins de vote n'apporteront aucune amélioration à notre sort. Sur le plan des institutions, quels que soient les hommes au pouvoir, le grand capital a les mains libres pour mener sa politique de "rationalisation", c'est-à-dire d'aggravation des conditions de travail. Nous ne pourrons nous défendre que dans les ateliers et les bureaux, ou dans les rues. Cet article est destiné à apporter des éléments sur les possibilités et la façon de se défendre.

Camarade qui as lu ce bulletin,

tu te demandes peut-être qui nous sommes et où nous voulons en venir ?

Militants révolutionnaires, nous cherchons à nous rendre utiles à la classe ouvrière en diffusant des informations soigneusement étouffées par les partis et les syndicats qui se disent ouvriers.

Partout dans le monde, sans aucune exception, **la société est divisée en deux classes** : celle des travailleurs, qui produit toutes les richesses, et celle des capitalistes — bourgeois ou bureaucrates, peu importe — qui dispose de ces richesses, et aussi de la vie même des travailleurs.

Ce régime d'exploitation ne prendra fin que le jour où **la classe ouvrière saura s'organiser pour prendre elle-même en mains les instruments du pouvoir** — les armes, arrachées à l'Etat, et les moyens de production, arrachés aux capitalistes et à leurs valets.

C'est donc en vain que des charlatans prétendent lutter contre l'exploitation par des votes, des pétitions et autres manifestations dérisoires. Pas plus que ceux qui les ont précédés, les exploités d'aujourd'hui n'abandonneront le pouvoir de leur plein gré.

Mais c'est en vain aussi que partis et syndicats prétendent opposer aux dirigeants capitalistes des dirigeants « ouvriers ». En tenant les travailleurs à l'écart des leviers de commande, en les soumettant, comme dans l'entreprise capitaliste, à une hiérarchie de chefs et de chefillons, ils ne font que compléter et renforcer la domination de la bourgeoisie. C'est bien pourquoi ces organisations se montrent totalement impulsantes, non seulement à renverser le capitalisme, mais même à défendre les intérêts les plus immédiats de la classe ouvrière. Il faut en finir avec les illusions et les vantardises bureaucratiques : **seule l'action voulue et menée par les travailleurs eux-mêmes peut arracher aux capitalistes autre chose que des miettes.**

Nous disons donc :

- qu'une décision — de grève, de reprise, d'acceptation ou de refus d'un accord, etc. — n'est valable que si elle a été prise après une discussion démocratique par les travailleurs qu'elle concerne ;
- que là où une tâche doit être confiée à des délégués, ils doivent être élus par une assemblée d'atelier, de bureau ou d'entreprise, pas pour un an ou six mois, mais **uniquement pour cette tâche précise, sur mandat impératif donné par les travailleurs** ;
- que la première tâche à confier à des délégués, c'est l'établissement de contacts avec les autres entreprises de la localité, de la région, du pays et de l'étranger. C'est une réunion de délégués dûment mandatés et non une poignée de bonzes inamovibles, qui peut seule coordonner la lutte des travailleurs.

Est-ce l'anarchie, ou une invention de rêveurs ? Non, **c'est l'organisation qui a été adoptée par les travailleurs eux-mêmes**, chaque fois qu'ils se sont mis en mouvement pour la défense de leurs intérêts. C'est ainsi que pourront naître les organes de classe qui abattront un jour le pouvoir des exploités.

Nous savons très bien que cela n'est pas pour demain. Nous n'avons pas la naïveté de croire que la révolution va se faire toute seule. Nous croyons au contraire que pour qu'elle soit victorieuse, il faut la préparer avec patience, en développant peu à peu les liaisons qui permettront à la classe ouvrière d'organiser elle-même son action.

Il ne s'agit pas de former de nouveaux dirigeants pour remplacer ceux qui ont fait faillite. Il s'agit, pour ceux qui sont d'accord sur ces positions, de **se grouper** pour mieux les propager, pour lutter plus efficacement, pour faire connaître aux travailleurs la possibilité qu'ils ont de se libérer eux-mêmes de l'esclavage capitaliste.

Groupe de Liaison pour l'Action des Travailleurs (G. L. A. T.)

Ce bulletin est destiné à informer les travailleurs. Les nouvelles de la vie ouvrière peuvent nous être envoyées, soit par l'intermédiaire des diffuseurs, soit en écrivant à l'adresse suivante : Jean RENAULT - 73, rue Blanche, Paris-IX^e.